

PLATEFORME CITOYENNE HYÉROISE

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Engageons ensemble les futurs élus pour un territoire harmonieux et durable.

*56 mesures pour la transition :
Le comparatif des programmes des candidats*



I.

DES PROPOSITIONS CITOYENNES À L'ÉCHANGE AVEC LES CANDIDATS

1. UNE INITIATIVE ASSOCIATIVE TRANSPARTISANE POUR DYNAMISER LE DIALOGUE LOCAL

La plateforme citoyenne hyéroise est un véhicule d'échange local entre des associations citoyennes, les élus et décideurs ainsi que les citoyens.

Constituée à l'occasion des élections municipales de 2026, sa vocation est de consolider un canal de communication et d'échange sur le long terme dans une approche transpartisane ayant l'intérêt général à cœur.

Fondée par le regroupement de 5 associations : Changer d'Ère, CIL des Rougières, Ecolieu du Plan du Pont, Maltae et Mobilités Presqu'île de Giens, la plateforme a souhaité porter trois plaidoyers sur des sujets chers à ses membres et sur lesquels ils sont engagés depuis des années.



2. AGRICULTURE, HABITAT ET MOBILITÉS : DES PROPOSITIONS CONCRÈTES AU CŒUR DES COMPÉTENCES COMMUNALES

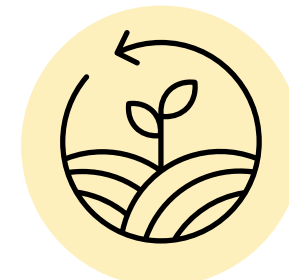
Trois dossiers ont été développés sur les thèmes de l'**agriculture**, de l'**habitat et de l'urbanisme** ainsi que du **vélo** avec des mesures concrètes, du ressort communal ou intercommunal pour l'essentiel, sur lesquels notre futur conseil municipal aura compétence.



Urbanisme



Mobilités



Agriculture locale
& saine

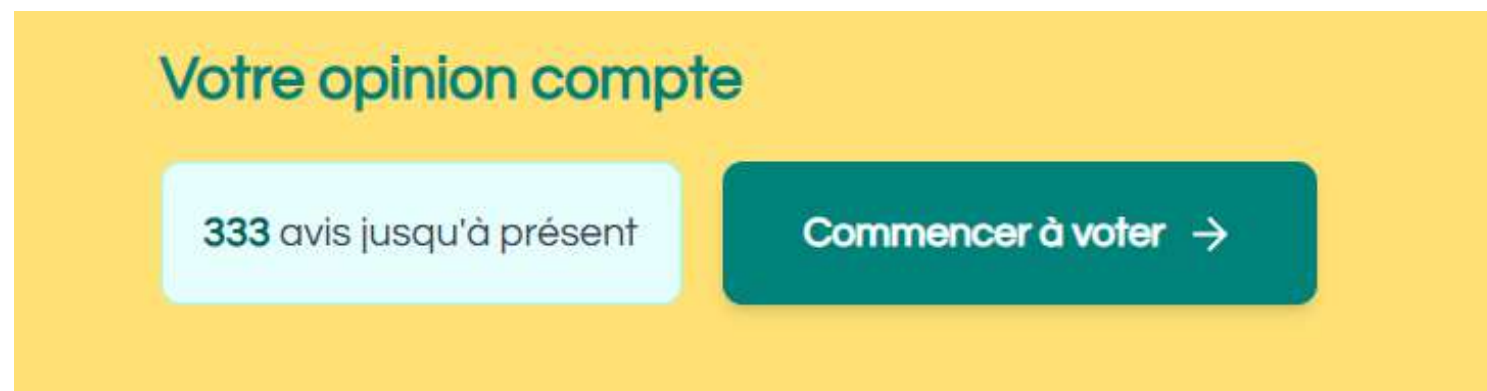
3. UNE ADHÉSION CITOYENNE CONFIRMÉE PAR PLUS DE 10 000 EXPRESSIONS DE VOTE

Ces mesures ont été soumises à l'avis des citoyens au travers du site internet **hyeres2026.org**.

Chacun était ainsi appelé à choisir parmi les 56 mesures proposées, celles qu'il souhaitait voir mises en œuvre et pouvait d'autre part apporter ses contributions de façon plus libre.

A ce jour, **333 personnes** ont pris part à cet exercice, et plus de **10 000 votes** sont recensés démontrant l'intérêt des citoyens pour la chose publique.

Par ailleurs, **une cinquantaine de propositions** nous a été envoyée par les citoyens via la plateforme, confirmant leur dynamisme et leur volonté de s'impliquer dans la démocratie participative.



4. UN PARCOURS DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AVEC 5 DES 6 LISTES CANDIDATES

De façon parallèle, **nous avons invité l'ensemble des 6 listes** concourant au premier tour des élections municipales des 15 et 22 mars prochains **à nous rencontrer et partager leurs réflexions** et propositions sur les thèmes que nous mettions en lumière.

5 têtes de liste ont ainsi souhaité échanger avec nous pour des **rendez-vous** qui ont permis d'alimenter un **débat constructif** et de créer une **saine émulation entre chaque liste**. Seul le maire sortant a préféré ne pas nous recevoir tout en répondant par écrit à certaines de nos préoccupations.

A l'issue de ces rencontres, nous avons **transmis à chaque liste un questionnaire** reprenant nos propositions en demandant à chacune de nous **répondre mesure par mesure**, de préciser si elle soutenait tout, en partie ou pas du tout la mesure proposée. Une **place réservée au commentaire** permettait de préciser les modalités ou état de la réflexion sur la mesure correspondante.

Les cinq mêmes listes ont joué le jeu et nous ont retourné les questionnaires remplis.



Détail: "Délimiter des zones rouges strictes où toute nouvelle construction est interdite (même surélévée) face à l'aggravation des risques d'inondation.",

OUI	NON	EN PARTIE	NE S'EXPRIME PAS
x			

Commentaires : compte tenu de la situation climatique , c'est une évidence

H9. Accélérer la révision du PPRI (Compétence de l'Etat),
Résumé: "La municipalité vigie pour identifier les zones d'expansion des crues",
Détail: "Bien que le PPRI relève de la compétence de l'État, la municipalité peut être force de proposition, en s'appuyant sur sa connaissance fine du terrain pour identifier les nouvelles zones d'expansion des crues à préserver, garantissant ainsi une urbanisation résiliente.",

OUI	NON	EN PARTIE	NE S'EXPRIME PAS
x			

II.

LA MÉTHODOLOGIE

1. UNE APPROCHE COMPARATIVE, MULTI-CRITÈRES ET RIGOUREUSE

Afin de garantir une **neutralité absolue**, l'évaluation ne s'est **pas limitée aux seules déclarations d'intention**.

Notre méthodologie repose sur le **croisement systématique de deux sources** : les **questionnaires thématiques retournés par les candidats** et l'**analyse approfondie de leurs programmes officiels**.

Pour la liste conduite par le Maire sortant, **M. Giran**, **n'ayant pas renvoyé de questionnaire complété**, l'analyse a été effectuée **sur la base des éléments programmatiques transmis par courrier écrit**, complétés par une **étude exhaustive de son programme de campagne**.

Pour l'ensemble des autres candidats, **la lecture de leurs programmes** a également servi à **affiner et confirmer** les positions exprimées dans leurs réponses directes.

2. LE "NUANCIER D'ENGAGEMENT" : DE L'INTENTION À L'OPÉRATIONNALITÉ

Chaque mesure a fait l'objet d'une **notation précise selon une échelle de concordance**.

Cette méthode permet de **dépasser le simple clivage "pour ou contre"** afin de **mesurer la maturité** de chaque proposition :

- *Pas de réponse* (**Gris**)
- *Négative* (**Rouge**) : la mesure est rejetée ou absente des priorités.
- *Ne se positionne pas* (**Vert Clair**) : La liste ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet.
- *Partielle* (**Vert moyen**) : L'intention est partagée mais le périmètre reste restreint.
- *Engagée* (**Vert sombre**) : La liste valide la mesure et l'intègre à son socle programmatique.
- *Très engagée* (**Vert très sombre**) : la mesure est pleinement appropriée, avec des modalités de mise en œuvre et de faisabilité déjà identifiées.

Ce système de graduation, représenté par un nuancier de couleurs, permet de visualiser instantanément le degré d'alignement de chaque candidat avec les attentes citoyennes exprimées dans les plaidoyers.

3. UNE LECTURE SYNTHÉTIQUE, UN PODIUM THÉMATIQUE

Pour offrir une lecture claire et transparente de cette analyse complexe, les résultats sont restitués sous trois formes complémentaires :

- **Le Podium par Thématique** : Une mise en lumière des listes les plus abouties sur les enjeux de l'agriculture, de l'habitat et des mobilités (chaque mesure ayant le même poids dans la note globale).
 - **Le Tableau Synthétique** : Un état des lieux détaillé du positionnement de chaque candidat sur les 56 mesures proposées.
 - **Les Fiches d'Analyse Individuelles** : Une synthèse par candidat évaluant la qualité, la cohérence et la crédibilité de ses engagements thématiques. L'engagement de chaque candidat est calculé par rapport à son pourcentage d'adhésion aux recommandations de la plateforme. Un degré de concordance aux recommandations de la plateforme est affiché pour chacun.
-

4. UN ENGAGEMENT PÉRENNE POUR LE SUIVI DE LA MANDATURE

L'action de la plateforme citoyenne hyéroise **souhaite s'inscrire au-delà de l'échéance électorale.**

Notre regroupement a vocation à **pérenniser le dialogue local**, et à **intégrer d'autres acteurs associatifs** dans cette démarche, pour **continuer à se positionner comme un interlocuteur constructif** tout au long du mandat des futurs conseillers municipaux.

Nous assurerons un suivi des engagements pris, les confrontant régulièrement aux actes, **veillant à ce que la démocratie participative reste vivante**, participant à l'intérêt général et à la transition de notre territoire.



LA SYNTHÈSE



Urbanisme

Podium de l'engagement — Habitat & Urbanisme

2ÈME

Hyères Unie à Gauche

Caroline Moulin

77%

- Innovation foncière — Bail Réel Solidaire (BRS) pour baisser les prix de 30 à 40%.
- Régulation fiscale — Taxe sur logements vacants pour loger sans artificialiser.
- Priorité réhabilitation — Rénovation des centres anciens plutôt que construction neuve.

1ER

Hyères Avenir

Nicolas Massuco

83%

- Expertise réglementaire — Révision des documents d'urbanisme pour une meilleure maîtrise.
- Mixité sociale — Solutions pour logements vacants, saisonniers et logement social.
- Protection du littoral — Préservation des espaces sensibles et du patrimoine bâti.

3ÈME

Hyères Ensemble

Véronique Bernardini

63%

- Cadre de vie — Protection de l'identité hyéroise, du paysage et du patrimoine.
- Zéro béton littoral — Opposition au bétonnage des côtes et révision du PLU.
- Végétalisation urbaine — Lutte contre les îlots de chaleur, moratoire sur le Val des Rougières.

Les pourcentages traduisent le niveau d'alignement avec les recommandations de la plateforme en fonction des réponses fournies par les candidats aux questionnaires et de l'analyse de leur programme



Mobilités

Les pourcentages traduisent le niveau d'alignement avec les recommandations de la plateforme en fonction des réponses fournies par les candidats aux questionnaires et de l'analyse de leur programme

Podium de l'engagement — Mobilités & Vélo

2ÈME

Hyères Unie à Gauche

Caroline Moulin

89%

- Action immédiate — Aménagements de transition et projets pilotes.
- Intelligence collective — Concertation régulière avec les associations.
- Culture vélo — Politique large pour compléter les infrastructures.

1ER

Hyères Avenir

Nicolas Massuco

92%

- Ville cyclable — Généralisation des doubles sens et pôle multimodal à la gare.
- Culture vélo — Politique large pour compléter les infrastructures.
- Respect des dispositions — Intégration systématique lors des réaménagements.

3ÈME

Hyères Ensemble

Véronique Bernardini

86%

- Maillage de la commune — Itinéraires précis et très cohérents.
- Vélos en libre service — Déploiement d'une offre pour faciliter l'accès.
- Cohérence et crédibilité — lien entre déclarations et mesures.



Agriculture locale
& saine

Podium de l'engagement — Agriculture & Alimentation

2ÈME

Hyères Avenir
Nicolas Massuco

63%

- ZAC des Rougières — Annulation du projet d'urbanisation.
- Cantines 100% locales — Engagements forts mais non chiffrés.
- Ferme municipale — Urgence de préserver les terres agricoles.

1ER

Hyères Unie à Gauche
Caroline Moulin

67%

- Expérimentation SSAL — Sécurité Sociale de l'Alimentation pour tous.
- Mesures au programme — Bonne conscience des contraintes et difficultés.
- Urgence alimentaire — création d'une régie municipale de l'alimentation

3ÈME

Hyères en Mieux
François Cornileau

60%

- Halle de producteurs — Mise en place avec les producteurs locaux
- Urgence de préserver — Préserver et remettre en culture les terres.
- Vigilance sur la réalité des engagements — au regard des réalisations lors du précédent mandat

Les pourcentages traduisent le niveau d'alignement avec les recommandations de la plateforme en fonction des réponses fournies par les candidats aux questionnaires et de l'analyse de leur programme

IV.

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

TABLEAUX RECAPITULATIF MESURE PAR THÉMATIQUE

Légende

- La mesure est pleinement appropriée, avec des modalités de mise en œuvre et de faisabilité déjà identifiées.
- La liste valide la mesure et l'intègre à son socle programmatique.
- L'intention est partagée mais le périmètre reste restreint.
- Le candidat ne se positionne pas sur la mesure en question
- La mesure est rejetée ou absente des priorités.
- Pas de réponse

Urbanisme et habitat

	F. Cornileau	V. Bernardini	J.M. Eynard-Tomatis	J.P. Giran	N. Massuco	C. Moulin
H1. Diminuer la constructibilité						
H2. Maîtriser les densités						
H3. Préserver les espaces agricoles						
H4. Préserver le patrimoine bâti						
H5. Appliquer la Loi Littoral						
H6. Sauvegarder les espaces sensibles						
H7. Limiter le trafic vers la presqu'île						
H8. Zéro construction en zone à risque						
H9. Accélérer la révision du PPRI						
H10. ANTiciper le retrait du trait de côte						
H11. Projets pilotes de relocalisation						
H12. Réduire les îlots de chaleur urbains						
H13. Rénover les bâtiments publics						
H14. Taxe Logements Vacants (TLV)						
H15. Opération Réhabilitation						
H16. Réinvestir les amendes SRU						
H17. Hausse Taxe Résidences Secondaires						
H18. Coopérative Foncière (BRS)						
H19. Renouveau Val des Rougières						
H20. Hébergement Saisonniers & Jeunes						

TABLEAUX RECAPITULATIF MESURE PAR THÉMATIQUE

Mobilité vélo

	F. Cornileau	V. Bernardini	J.M. Eynard-Tomatis	J.P. Giran	N. Massuco	C. Moulin
M1. Responsable Vélo						
M2. Partager les compétences						
M3. Intelligence Collective						
M4. Location Vélo Gare						
M5. Employeur Pro-Vélo						
M6. Promotion dynamique						
M7. Priorité enfants (13 écoles)						
M8. Double Sens Cyclable						
M9. Extension Cœur de Ville						
M10. Visibilité Passages Piétons						
M11. Cohabitation Pacifiée						
M12. Maillage Territorial						
M13. Activer le Réflexe Vélo						
M14. Combattre l'enclavement						

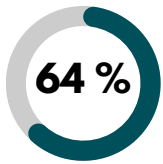
Agriculture et alimentation

	F. Cornileau	V. Bernardini	J.M. Eynard-Tomatis	J.P. Giran	N. Massuco	C. Moulin
A1. Elu dédié (Et commission municipale dédiée)						
A2. Commission citoyenne Agricole						
A3. Sauvegarder les terres (ZAP)						
A4. Mobiliser les terres privées						
A5. Espaces-test agricoles						
A6. Foncière Agricole (SCIC)						
A7. Habitat léger agricole						
A8. Jardins et vergers urbains						
A9. Ferme Municipale Pédagogique						
A10. Sécurité Sociale de l'Alimentation						
A11. Maison de l'Alimentation						
A12. Programme Pédagogique						
A13. Marché Paysan Festif						
A14. Audit Participatif Cantines						
A15. Contrats Producteurs Locaux						
A16. Plus de menus végétariens						
A17. Formation Cuisine Durable						
A18. Stop Ultra-transformé						
A19. Stop Plastique						
A20. Portions sur-mesure						
A21. Compostage Systématique						
A22. Projet Alimentaire Territorial						

ANALYSE DES ENGAGEMENTS

HYÈRES ENSEMBLE (VERONIQUE BERNARDINI)

Indicateur d'engagement : **ENGAGÉ**



de concordance

Habitat et Urbanisme : Le programme de Véronique Bernardini est marqué par une volonté de préservation de l'identité hyéroise. Sa stratégie repose sur la protection du patrimoine et du paysage, elle est la candidate du "cadre de vie" : elle veut protéger ce qui fait le charme de Hyères. Cependant, la note est pondérée par un manque d'anticipation des chocs climatiques futurs (relocalisation, gestion radicale de l'eau) et sa réticence à actionner les leviers fiscaux et fonciers innovants pourrait limiter sa capacité à résoudre la crise du logement et à adapter la ville aux enjeux climatiques les plus sévères.

La candidate présente un programme solide sur la protection du littoral, incluant la révision du PLU, s'opposant au bétonnage des côtes et privilégiant des solutions fondées sur le génie écologique, notamment pour le tombolo de Giens (Sans béton). Elle met également l'accent sur l'amélioration du cadre de vie, avec un inventaire citoyen du patrimoine et un plan de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur urbains ainsi qu'un moratoire sur les Rougières pour un développement concerté incluant espaces verts et habitat. Elle propose de « mieux encadrer » le locatif de tourisme. Enfin, elle soutient la rénovation thermique des bâtiments publics et l'accompagnement des propriétaires privés dans la réhabilitation de l'habitat ancien.

En revanche sur l'urbanisation et la gestion des risques, elle adopte une approche prudente, préférant une analyse au cas par cas plutôt que des interdictions strictes de construire, ce qui soulève des interrogations face au recul du trait de côte et aux zones inondables. Elle indique être en faveur de mesures novatrices pour l'accession au logement type BRS, mais nous n'avons pas trouvé d'élément venant détailler cette position dans le programme.

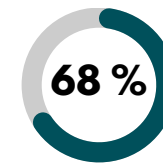
La candidate refuse d'utiliser les leviers fiscaux pour réguler le marché du logement, notamment en s'opposant à une hausse de la taxe sur les résidences secondaires. Elle rejette l'usage des amendes SRU pour la préemption, privilégiant les modèles classiques d'intervention (rotation des logements sociaux, priorité aux hyérois dans l'accès), ce qui limite les marges d'action face à la tension immobilière.

Mobilités et Vélo : Le programme de Véronique Bernardini donne une bonne place aux déplacements à vélo et affiche une authentique volonté dans ce domaine. On apprécie globalement la cohérence entre les déclarations d'engagement de la candidate et les mesures présentées dans le programme, donnant une bonne crédibilité à l'ensemble.

En particulier, la candidate s'engage sur des itinéraires précis et très cohérents avec le maillage de la commune, ce qui est un point majeur de la politique à déployer. Le programme inclut par ailleurs le déploiement d'une offre de vélo en libre service, une approche intéressante pouvant avoir un impact important si la viabilité en est démontrée. C'est à minima un élément supplémentaire venant étayer une volonté de transformation de la mobilité à Hyères vers des modes plus doux.

Nous regrettons en revanche l'absence d'un engagement plus fort de la candidate sur l'apaisement des rues écoles ou l'extension des cœurs de villes. Un engagement plus explicite sur la mise en place d'une location de vélo dans le nouveau pôle multimodal de la gare aurait aussi été bienvenu.

Agriculture et Alimentation : Malgré un échange positif lors de notre rencontre, la liste Hyères Ensemble n'a pas pris beaucoup d'engagements écrits concernant l'agriculture et l'alimentation (questionnaire sans commentaires et peu d'engagements dans le programme officiel de la liste). Si elle s'engage à protéger les terres agricoles et soutenir les agriculteurs locaux, la non remise en cause de l'aménagement de la ZAC des Rougières et le peu d'engagements pour inciter ou contraindre les propriétaires à remettre leurs terrains en culture et orienter la commande publique vers la production locale risque de réduire l'ambition de redynamiser l'agriculture nourricière du territoire. Sur le volet alimentation, une volonté est affichée de sensibiliser à l'alimentation saine et durable et d'orienter la restauration collective vers l'agriculture locale mais sans précision sur les moyens et méthodes.



Habitat et Urbanisme : Ce candidat a répondu avec sérieux à l'ensemble des questions posées. En termes d'urbanisme, il a une très bonne connaissance des règlements et législations en vigueur.

Il est également conscient des différentes problématiques auxquelles la commune est confrontée dans ce domaine. Cependant, il semble avoir peu envisagé les moyens matériels notamment financiers à mettre en œuvre pour réaliser les différentes solutions proposées pour chacune de ces problématiques.

Mais surtout, il reste assez « frileux » sur les questions du logement, qu'il s'agisse de la mobilisation des logements vacants, de la réhabilitation des logements vétustes privés ou sociaux ainsi que sur la limitation des résidences secondaires. Or, il s'agit-là d'un enjeu important pour la commune.

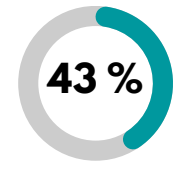
Ancien adjoint à l'urbanisme, M. Cornileau fait valoir aujourd'hui des propositions dont la précision et l'expertise témoignent de son expérience sur ces sujets. Nous notons toutefois qu'ayant exercé ces responsabilités, certaines des mesures qu'il préconise désormais n'avaient pas été mises en œuvre à l'époque. Nous resterons bien sûr attentifs à l'évolution de ses propositions et au débat qu'elles suscitent.

Mobilités et Vélo : Malgré un programme en ligne ne faisant qu'une unique référence au déploiement d'un réseau express vélo, François Cornileau s'engage sur un certain nombre de nos propositions, dessinant les bases d'une politique cyclable plutôt volontaire.

Le candidat déclare souhaiter donner une vraie place aux déplacements à vélo et propose un réseau composé de « 8 radiales et boucles locales ». Le tracé précis de ce maillage n'est malheureusement pas disponible à ce jour, et ne nous permet donc pas d'en vérifier la pertinence et donc de crédibiliser tout à fait cette approche. Certains engagements sont en revanche accompagnés de mesures bien intégrées dans le programme comme la brigade de police municipale à vélo pour infuser cette culture au sein du service, ou sont accompagnées de propositions plus personnelles comme celle de poursuivre le label Ville prudente qui complèterait l'effort d'apaisement de la circulation que nous appelons de nos vœux.

On regrette néanmoins des réserves sur des mesures plutôt faciles à appliquer telles que le jalonnement des itinéraires vélo, l'application de la loi LAURE pour intégrer des voies cyclables dans chaque rénovation, ou le déploiement des doubles sens cyclables. Ces réserves sont d'autant plus étonnantes sur les deux dernières que ce sont des obligations légales.

Agriculture et Alimentation : La liste a pris la mesure des enjeux agricoles et alimentaires du territoire. Que ce soit lors de l'entretien ou dans la réponse au questionnaire, les engagements répondent à l'urgence de préserver les terres agricoles, les remettre en culture pour la résilience alimentaire du territoire et orienter la commune vers une alimentation saine et durable. L'annulation du projet d'urbanisation de la ZAC des Rougières et la mise en place d'une ferme municipale, de jardins communautaires et d'une halle de producteurs locaux apparaissent comme des engagements forts de la liste. Toutefois, s'ils apparaissent pour certains dans le programme officiel de la liste, ces engagements sont moins précis que dans les réponses à notre questionnaire. Ceci et le fait que la tête de liste ait été adjoint à l'urbanisme dans la précédente majorité (celle qui a voté l'urbanisation de la ZAC des Rougières et une ZAP « symbolique » notamment) nous engage à être vigilants sur leurs réalisations si la liste devient majoritaire au conseil municipal.



Habitat et Urbanisme : Le programme repose principalement sur une approche de préservation esthétique et une opposition à la densification, cependant il se heurte à un manque de leviers opérationnels pour transformer la ville. La stratégie refuse les outils fiscaux et fonciers innovants, ce qui limite sa capacité à répondre à la crise du logement sans recourir à l'étalement urbain.

Un programme de protection de l'existant, qui mise sur le refus de la densité et de changement de physionomie de la ville. Cependant, cette position est parfois contradictoire : en refusant de mobiliser les logements vacants par la fiscalité ou de dissocier le foncier du bâti (BRS), le candidat risque de se retrouver contraint de construire du neuf pour loger les actifs locaux, ce qui irait à l'encontre de sa promesse de "zéro bétonnage ».

Le candidat prône l'arrêt de la densification verticale pour garder une ville à "taille humaine", préconise la refonte du PLU ainsi qu'un moratoire aux Rougières soutient l'application de la Loi Littoral et la végétalisation urbaine (à condition de ne pas gêner la circulation automobile).

En revanche, Son approche des risques (inondations) et de la constructibilité reste prudente. Il privilégie le "cas par cas" et des mesures n'allant pas jusqu'à la relocalisation.

L'analyse souligne un refus ou une absence de positionnement sur les outils de rupture. En rejetant la taxe sur les résidences secondaires, en n'adoptant pas les nouveaux modèles comme le Bail Réel Solidaire (BRS) et en liant la problématique à l'obligation de mixité sociale comme frein, il se prive de moyens pour loger les actifs locaux sans bétonner.

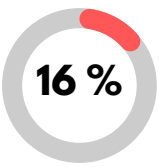
De même, l'absence de plan d'action autre que le curage des cours, face à la montée des eaux témoigne d'une défense du statu quo littoral jugée risquée à long terme. Enfin, les commentaires spontanés du candidat sur certaines mesures issues de la Loi Climat (Mesure H3) suscite des interrogations. En qualifiant dans un commentaire les Zones à Faibles Émissions (ZFE) de mesure d'"écologie punitive", il semble remettre en question des dispositifs pourtant essentiels à la protection de l'environnement et des populations, des sujets au cœur de notre engagement.

Mobilités et Vélo : Bien que plutôt enthousiaste sur le développement des déplacements à vélo, lors de notre entretien, Jean-Michel Eynard-Tomatis nous déçoit ici à double titre par le peu d'engagements exprimé sur nos propositions, et par une certaine méconnaissance des dispositions réglementaires s'appliquant aux aménagements cyclables.

Nous retenons un engagement de principe sur le maillage cyclable et son jalonnement, sur la présence d'une location de vélo à la gare, ainsi que sur la formation des agents et la sensibilisation des automobilistes. Aucune de ces mesures ne sont en revanche réellement étayées dans le programme à l'exception de la liaison essentielle entre le centre-ville et la gare, mais malheureusement sans en préciser le tracé qui rendrait la proposition réellement crédible.

Nous regrettons en revanche que le candidat ne se soit pas plus renseigné sur le label employeur pro-vélo, l'obligation de neutraliser les stationnements de véhicules motorisés autour des passages piétons, ou les doubles sens cyclables. En ce qui concerne le commerces, il impute leur désaffectation à un manque d'accessibilité pensé uniquement comme automobile (fluidité, stationnement) et oppose ainsi inutilement la vitalité du commerce et l'apaisement du centre-ville.

Agriculture et Alimentation : S'il existe quelques engagements concrets concernant l'agriculture et l'alimentation, révision du PLU pour protéger les terres agricoles de la bétonisation et création de jardins communautaires, la majeure partie de la redynamisation de l'agriculture locale est renvoyée au bon vouloir des agriculteurs et propriétaires sans participation de la puissance publique hormis l'incitation fiscale à l'installation de jeunes agriculteurs ou l'aide aux agriculteurs pour répondre à la commande publique mais sans précision sur le dispositif. Le moratoire sur l'aménagement de la ZAC des Rougières est positif mais le contenu du projet alternatif (extension du parc Olbius Riquier, ferme pédagogique et jardins partagés et quelques logements) est trop imprécis pour permettre d'évaluer sa pertinence.



Habitat et Urbanisme : Le programme de Jean-Pierre Giran s'inscrit dans la continuité de son action municipale. Sa stratégie repose sur une gestion rigoureuse des contraintes réglementaires et une défense du bilan actuel. Si la maîtrise technique est évidente, l'évaluation souligne une certaine résistance aux outils novateurs proposés par la plateforme, privilégiant une approche prudente et budgétaire.

Un programme de continuité et de sécurité. Jean-Pierre Giran mise sur son expérience pour gérer les risques actuels. Cependant, son refus d'activer les leviers novateurs proposés par la plateforme limite sa note globale, marquant une distance avec une vision de l'urbanisme orientée vers une résilience forte et une transformation profonde des modes d'habiter.

Sa maîtrise des dossiers réglementaires (Loi Littoral, PPRI) et son expérience métropolitaine sont des points forts. Il mise sur la valorisation du patrimoine et une végétalisation de proximité pour le confort thermique, bien que l'ambition soit jugée modérée dans les zones denses.

En revanche, en matière de sobriété foncière, il préfère un "équilibre" aux mesures radicales. Sa gestion de la rénovation énergétique et de l'urbanisation (notamment aux Rougières) est dictée par la prudence budgétaire, ce qui entraîne un décalage par rapport à l'urgence climatique. Son adhésion nouvelle au concept de Bail Réel Solidaire (BRS) marque une évolution, Il sécurise juridiquement et esthétiquement les projets (via les Sites Patrimoniaux Remarquables), mais cela se fait potentiellement au détriment de la rapidité de réponse à la crise du logement des jeunes actifs.

L'analyse note un refus marqué des nouveaux leviers de régulation. Le rejet de la surtaxe sur les résidences secondaires marque une rupture avec les attentes de la plateforme. Enfin, il privilégie la protection du trait de côte actuel plutôt que d'anticiper des stratégies de relocalisation face à la montée des eaux.

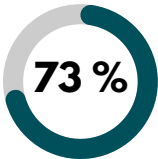
Mobilités et Vélo : Nous regrettons que M. Giran et son équipe n'aient pas souhaité répondre précisément à nos propositions. Nous fondons donc notre analyse uniquement sur leur programme, le court commentaire qu'il nous a fait parvenir en réponse à notre invitation, et les dernières annonces faites sur les réseaux sociaux. Ces éléments soulignent malheureusement un décalage persistant entre la volonté affichée du maire sortant de promouvoir les mobilités douces, mise en avant à travers quelques projets phares, et le besoin réel des usagers du quotidien qui réclament avant tout des itinéraires véritablement sécurisants et efficaces. Selon les propres mots du maire sortant, la mobilité cyclable était déjà une priorité des mandats précédents ; néanmoins sans un changement important dans la manière dont cette priorité est mise en œuvre, nous pouvons craindre qu'un prochain mandat ne soit pas non plus à la hauteur des transformations nécessaires pour donner enfin aux hyérois le droit de se sentir suffisamment en sécurité pour se déplacer à vélo.

On relève toutefois un engagement fort et positif concernant la piste cyclable de la route de Giens que le candidat annonce jusqu'à la Tour Fondue. Nous saluons cet engagement sur un itinéraire essentiel (en notant qu'il n'est pas tout à fait nouveau car la partie entre la Capte et la Badine était déjà acté par la métropole dans la convention triennale 2024–2026 relative à l'opération Grand Site). Quant à sa réalisation concrète, nous aurions aimé un engagement plus précis sur le calendrier, plutôt qu'une simple mention d'un projet « en cours d'étude ». Pour le reste, le programme de M. Giran se concentre sur un « maillage cyclable » autour de la gare, ainsi que l'avenue Geoffroy Saint-Hilaire, et plus généralement des liaisons entre pistes existantes. Une fois encore, ces annonces sont bienvenues, mais restent très vagues et nous laissent douter de la cohérence du réseau ainsi dessiné (Quelle continuité entre le centre-ville et l'avenue Geoffroy Saint-Hilaire vu que l'avenue Gambetta ne dispose pas d'un aménagement cyclable ?). De plus, faute d'engagement précis sur le type d'aménagement, nous ne pouvons que nous référer aux réalisations récentes, qui laissent craindre des itinéraires peu sécurisés, insuffisants pour réellement inciter de nouveaux usagers à adopter le vélo.

S'agissant du pôle multimodal de la gare, M. Giran se contente de promettre « des espaces de stationnement » pour les vélos (ils existent déjà) sans aucune précision sur leur quantité. Une « priorité », donc, affichée mais malheureusement à la portée peu tangible.

En définitive, peu d'éléments laissent entrevoir le changement de cap nécessaire, que tant d'Hyérois appellent de leurs vœux : celui d'une ville où le vélo deviendrait enfin une alternative sûre et attractive pour leurs déplacements quotidiens.

Agriculture et Alimentation : Cette liste est la seule à ne pas avoir reçu les représentants de la plateforme ni répondu au questionnaire. Cette analyse repose donc sur un email envoyé en réponse à notre sollicitation et sur le programme officiel de la liste ainsi que sur les actions passées de la majorité municipale sur les deux derniers mandats. Le seul engagement pris par cette liste sur la thématique agriculture-alimentation est la mobilisation de fonds de la Métropole pour la Chambre d'Agriculture afin de démanteler les serres en ruines et permettre à ces terres agricoles d'être remises en culture (sans engagements sur la méthode incitative ou coercitive). Le reste est un satisfecit sur la surface en Zone Agricole Protégée (pourtant déclarée comme « symbolique » par le maire sortant) alors qu'elle ne concerne que des zones impropres à l'urbanisation et non la protection des terres agricoles les plus fertiles menacées de bétonisation. Ou encore du marché de producteurs et du marché paysan, qui s'ils ont le mérite d'exister, sont très loin de l'ambition qui pourrait être celle d'une ville dont le passé et le potentiel agricole sont les plus importants de la métropole et de la zone littorale de la région.



Habitat et Urbanisme : Ce candidat a fourni des réponses étayées aux différentes questions posées dans ce questionnaire en termes d'urbanisme. Il a une bonne connaissance des outils réglementaires et législatifs et semble volontaire pour les mettre en œuvre. Outre sa conviction de la nécessité d'une révision du document d'urbanisme actuel, il propose des solutions concrètes pour préserver le patrimoine bâti existant ainsi que le littoral et les espaces sensibles. Il a également une bonne réflexion sur tout ce qui concerne les questions de logements (logements vacants, opération de réhabilitation d'envergure, limitation des résidences secondaires, logements sociaux, logements pour les saisonniers) et semble très engagé pour y apporter des solutions notamment en concertation avec les habitants.

Mobilités et Vélo : Un engagement clair de Nicolas Massuco sur la plupart de nos propositions qui démontre une volonté authentique et forte de faire du vélo un vrai mode de déplacement pour les hyérois, mais dont la mise en place reste parfois plus floue à ce jour. Des mesures plus précises sur certaines propositions clés auraient pu renforcer la crédibilité de cette ambition affichée.

Nous saluons la clarté et la solidité de ses engagements sur de nombreuses mesures, qui témoigne d'une compréhension de la nécessité de compléter les infrastructures par une vraie politique de la culture vélo. Par ailleurs le candidat s'engage sans ambiguïté sur le respect scrupuleux de toutes les nouvelles dispositions d'aménagement, que ce soient les doubles sens cyclables, les neutralisations de stationnements, ou l'intégration systématique d'itinéraires cyclables lors des réaménagements.

En revanche, nous regrettons l'absence de présentation d'un projet détaillé de réseau cyclable ou de propositions concrètes sur l'apaisement des rues écoles. Ces éléments, structurants pour une politique cyclable ambitieuse, auraient permis d'évaluer plus finement la pertinence et la crédibilité de sa démarche. Il est dommage, enfin, que le candidat oppose l'apaisement du centre-ville et la vitalité commerciale, alors que ces deux objectifs peuvent, selon nous, tout à fait se concilier, y compris à court terme.

Agriculture et Alimentation : La liste a pris la mesure des enjeux agricoles et alimentaires du territoire. Que ce soit lors de l'entretien ou dans la réponse au questionnaire, les engagements répondent à l'urgence de préserver les terres agricoles, les remettre en culture pour la résilience alimentaire du territoire et orienter la commune vers une alimentation saine et durable. L'annulation du projet d'urbanisation de la ZAC des Rougières, la mise en place d'une ferme municipale et 100% de produits locaux dans les cantines apparaissent comme des engagements forts de la liste. L'absence de programme officiel de la liste lors de notre analyse nous empêche de confirmer si ces engagements seront prioritaires pour la liste si elle se retrouve majoritaire au conseil municipal. L'absence de chiffrage de ces mesures nous font envisager un abandon ou report de certains engagements, la totalité de ceux-ci pesant très fortement sur les finances de la commune.

Habitat et Urbanisme : Le programme de Caroline Moulin est sérieux sur le plan administratif et fiscal. En utilisant des leviers comme la taxe sur les logements vacants et la mise en place d'un foncier municipal, type BRS, elle propose des solutions concrètes pour loger les actifs hyérois sans augmenter l'artificialisation des sols. Toutefois, son évaluation globale est tempérée par une approche parfois "attentiste" sur les mesures d'adaptation les plus radicales (désimperméabilisation massive, relocalisation). Elle propose une transition sécurisée, qui rassure sur sa faisabilité financière, mais qui demande à être confirmée par des objectifs chiffrés et un calendrier plus serré.

La candidate met en avant une approche pragmatique et structurée. Elle s'appuie sur l'expertise institutionnelle (notamment pour la révision du PPRI) et reconnaît que les risques comme les inondations dépassent l'échelle communale. Elle s'engage pour un moratoire sur la ZAC des Rougières.

Elle propose une innovation foncière forte avec la mise en place d'un foncier municipal via le Bail Réel Solidaire, permettant de proposer des logements 30 à 40 % moins chers et de limiter la spéculation. Elle privilégie également la réhabilitation et la rénovation des centres anciens plutôt que la construction neuve, en assumant un encadrement plus strict des promoteurs privés.

Cependant, certains points appellent à la vigilance. Les projets de végétalisation et de rénovation thermique sont conditionnés à des audits préalables, ce qui pourrait ralentir l'action face à l'urgence climatique. De plus, la relocalisation liée au recul du trait de côte est reléguée au second plan, ce qui constitue un risque au regard de l'accélération de l'érosion littorale.

Mobilités et Vélo : Authentique cycliste du quotidien, la sincérité de Caroline Moulin sur ce sujet laisse peu de place au doute. La candidate s'engage clairement sur la plupart de nos propositions, néanmoins certaines mesures clés gagneraient à être accompagnées d'un plan d'action précis et inscrites au programme pour pleinement crédibiliser cette ambition.

Globalement, les propositions clés sont reprises par un engagement fort, qui laisse entrevoir un souci de construire dans la concertation et en priorisant l'expérimentation par des projets pilotes, comme proposé par la candidate pour la sécurisation des rues d'école.

On regrette que le projet ne soit pas plus détaillé dans le programme de la candidate où elle déclare son intention d'agir dans le bon sens, sans malheureusement expliciter les actions concrètes qui mèneraient à ces résultats. Nous ne comprenons pas non plus un engagement partiel seulement sur la formation, ni la position trop prudente sur la possibilité de mettre en place une location au sein de la gare.

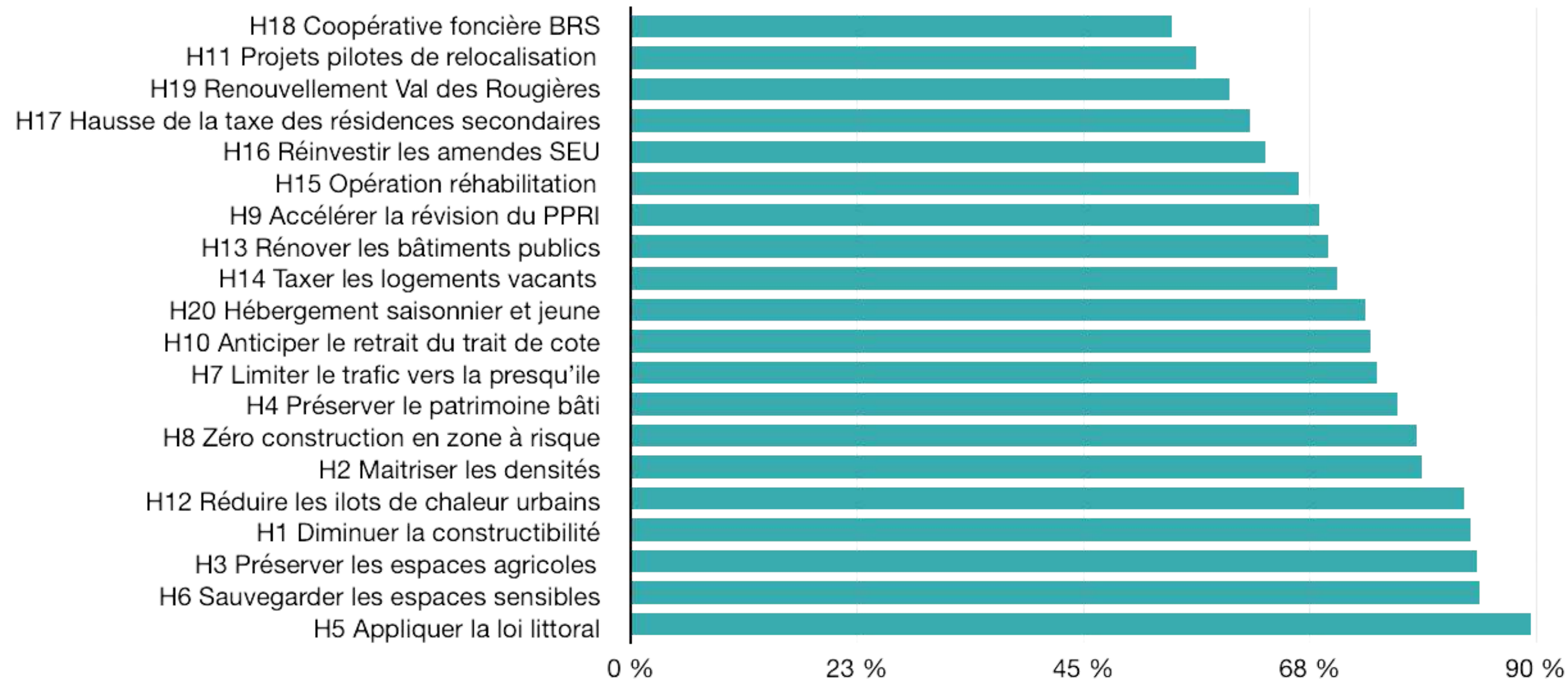
Agriculture et Alimentation : La liste a pris la mesure des enjeux agricoles et alimentaires du territoire. Que ce soit lors de l'entretien ou dans la réponse au questionnaire, les engagements répondent à l'urgence de préserver les terres agricoles, les remettre en culture pour la résilience alimentaire du territoire, orienter les cantines scolaires vers une alimentation saine et durable ainsi qu'une accessibilité des produits bio et locaux au plus grand nombre via la mise en place d'une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation. Une bonne conscience des contraintes et difficultés de chacun des engagements ainsi que la présence de ces mesures dans le programme officiel de la liste nous font penser que ces engagements seront tenus si la liste se retrouve majoritaire au conseil municipal. Un bémol toutefois sur le manque de chiffrage de ces mesures qui amène à se projeter vers une hiérarchisation à venir des priorités en fonction des moyens humains et financiers de la commune.

V.

**LES VOTES ET
PROPOSITIONS DES
CITOYENS ET CITOYENNES**

1. PRIORITÉS DES CITOYENS EN MATIÈRE D'HABITAT & URBANISME

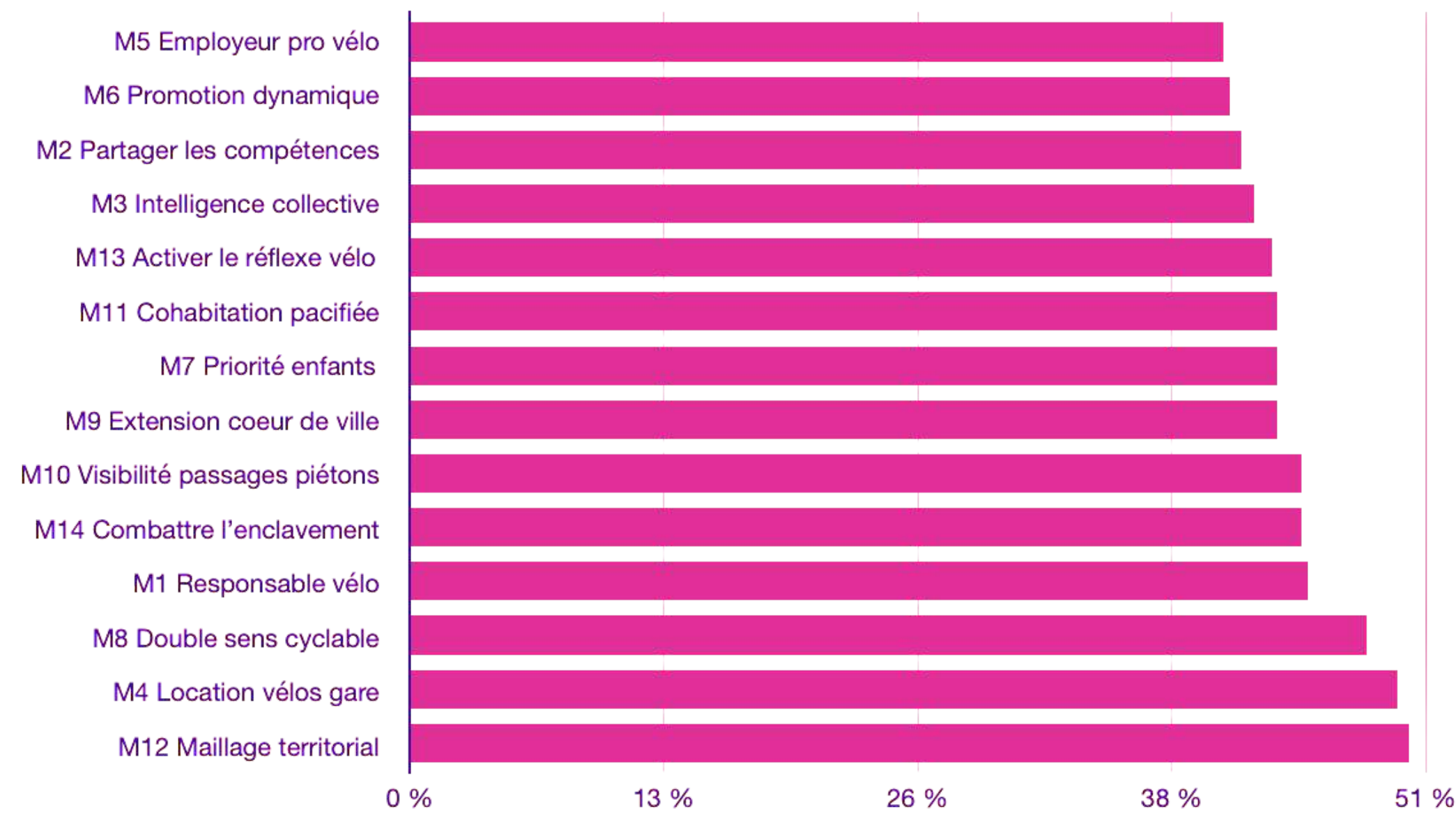
Le respect de la loi littoral et la préservation des espaces sensibles et agricoles, au cœur des préoccupations des hyérois.



Graphique réalisé à partir des 333 votes exprimés par les citoyens sur hyeres2026.org

2. PRIORITÉS DES CITOYENS EN MATIÈRE DE MOBILITES & VÉLO

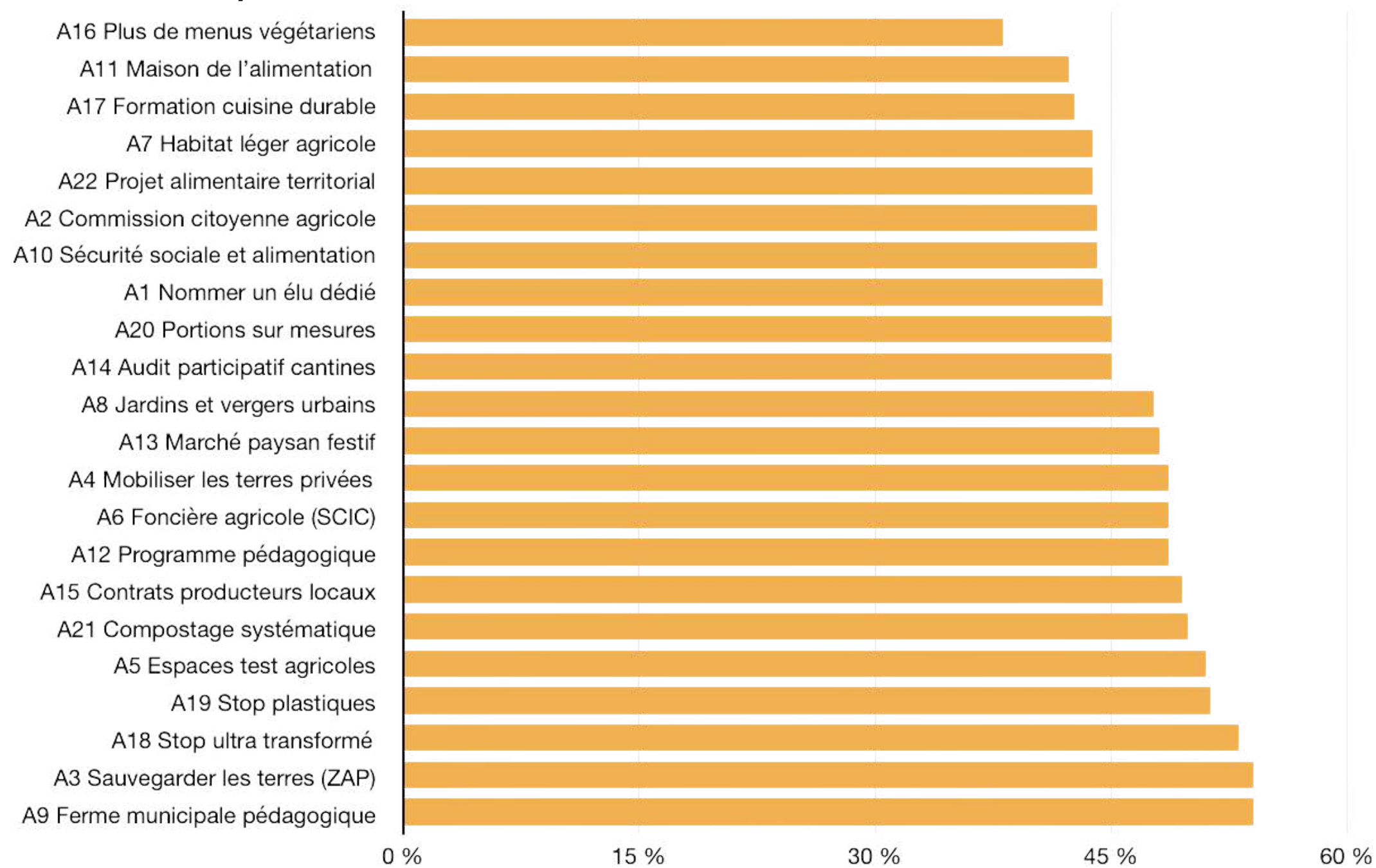
Un maillage territorial assurant la continuité et des vélos disponibles en location, avant tout.



Graphique réalisé à partir des 333 votes exprimés par les citoyens sur hyeres2026.org

3. PRIORITÉS DES CITOYENS EN MATIÈRE D'AGRICULTURE & D'ALIMENTATION

Une ferme municipale et des terres agricoles protégées qui fournissent des aliments sains et locaux en circuit court, plebiscités.



Graphique réalisé à partir des 333 votes exprimés par les citoyens sur hyeres2026.org

4. DES PROPOSITIONS CITOYENNES CRÉATIVES ET ENGAGÉES

Plus d'une cinquantaine de contributions, reflétant les attentes des citoyens et citoyennes pour leur quotidien et pour l'avenir du territoire.

Un cahier les regroupant a été distribué à chaque candidat que nous avons rencontré



Contact presse

 changerdere83@gmail.org

 hyeres2026.org
